

0241007P
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GIRAUT DE BORNEIL
10 BOULEVARD ANDRE DUPUY
24160 EXCIDEUIL
Tel : 0553622100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/10/2024
Réuni le : 05/11/2024
Sous la présidence de : Laurent Normand
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

MDPH AVENANT 2024

Le CA autorise le chef d'établissement à signer avec l'Inspectrice d'Académie et le Président du Département, l'avenant à la convention relative aux enseignants référents handicap pour l'année 2024.
Cet avenant valide le montant de prise en charge des frais de fonctionnement du référent handicap (1 500€).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0